Le magazine des Puydômois

PUY-DE-DÔME EN MOUVEMENT

OCTOBRE-NOVEMBRE 2018
www.puy-de-dome.fr
N°188

DOSSIER

UNE AGRICULTURE D'AVENIR

Un anniversaire mythique

Pour la fête de ses 60 ans, le circuit de Charade n'a pas failli à sa réputation de circuit de légende !

Pendant deux jours dantesques, les 22 et 23 septembre, la manifestation Charade Heroes a rassemblé les motos et les voitures (1) qui ont écrit l'histoire de ce site. Plusieurs pilotes prestigieux n'ont pas hésité à assurer le spectacle, comme Jackie Stewart (2), Giacomo Aggostini et Henri Pescarolo. La fête a été un grand succès populaire (3), plus de 10 000 personnes sont venues admirer les belles cylindrées s'encanailler sur l'asphalte du circuit.

Charade Heroes a aussi été l'occasion de lever le voile sur l'avenir de ce site et de sa probable mutation en « e-circuit ». Le pilote puydômois Nathanaël Berthon a fait une démonstration au volant d'une formula E, monoplace à moteur électrique (4). ◆

Contact
Circuit de Charade
Romain Sellier
Tél. : 04 73 295 295
Charade.fr

3

2

4

1

1

2

3

Tous ensemble pour l'Unesco !

Vols de parapentistes costumés, spectacles clownesques et acrobatiques, concerts en plein air…
Le puy de Dôme était en fête, samedi 15 septembre. Plus de 8 000 visiteurs ont grimpé jusqu'au sommet du volcan (1) pour célébrer l'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco.
Avec 6 319 passagers (à la montée), le Panoramique des Dômes a enregistré une fréquentation record pour une journée de septembre.
Le matin, 350 marcheurs se sont élancés depuis les quatre points cardinaux à travers la Chaîne des Puys pour rejoindre, en soirée, le sommet du puy de Dôme. Des randonnées encadrées par des accompagnateurs et auxquelles participaient les associations Génération Mouvement et Générosi'trail (2).
A la Maison de site, le stand de l'association Trisomie 21 a régalé les enfants avec ses barbes à papa, bulles, maquillage et photos.
Pour clôturer le show (3), au crépuscule, les montgolfières illuminées en « night glow » ont offert un spectacle féerique ! ◆

Contact
Service communication
Bérangère Monraisse
Tél. : 04 73 42 12 20

Pour une agriculture puydômoise durable et de qualité

La France demeure la première puissance agricole en Europe, même si elle a perdu la moitié de ses exploitations en 25 ans. Selon le dernier recensement agricole, il y a un peu plus de 510 000 « fermes » dans l'Hexagone alors qu'il y en avait encore plus d'un million à la fin des années 80, et 664 000 en 2000.

Parallèlement, les attentes des consommateurs en matière d'agriculture et donc d'alimentation, ont fortement évolué au cours des dix dernières années.

Savoir d'où viennent les produits que l'on consomme, réduire le nombre d'intermédiaires, avoir l'opportunité de serrer la main de la personne qui a produit les aliments qui se retrouvent dans nos assiettes... Autant de préoccupations qui tendent à façonner les contours d'une nouvelle agriculture, une agriculture durable et de qualité.

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme mène dans ce domaine, et depuis près de 15 ans, une politique très volontariste.

Car l'agriculture durable et responsable représente un formidable levier pour la mise en mouvement des territoires dans la transition écologique et solidaire. C'est en effet le moyen de préserver les ressources naturelles et la biodiversité, de développer l'emploi non délocalisable, la santé, le mieux vivre ensemble et de créer du lien entre les territoires ruraux et urbains.

De nombreuses actions sont menées par notre collectivité afin de développer l'économie de proximité, favoriser la consommation de produits agricoles locaux, valoriser les productions de qualité, les races emblématiques de nos territoires et les savoir-faire agricoles locaux. Agrilocal, dont notre département a été l'initiateur, est quant à lui une très belle illustration de notre volonté.

C'est en renforçant les atouts de notre territoire et en agissant au quotidien que nous pourrons garantir à tous les Puydômois et aux générations futures une meilleure qualité de vie et un avenir plus serein.

JEAN-YVES GOUTTEBEL
Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'ADF

2-3 RETOUR SUR IMAGES
4 ÉDITO / SOMMAIRE
5 CHAÎNE DES PUYS
6-11 **DOSSIER** DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ
12-13 ROUTES
14-15 TERRITOIRES
16-17 SOCIAL
18 COLLÈGES
19 SDIS
20-21 CULTURE
22 AGENDA-SORTIES
23-24 FICHES PRATIQUES
25 BLOC-NOTES
26-27 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

En couverture
Florence et David Jarsaillon, producteurs de fruits et légumes à La Roche-Blanche
Photo de Jodie Way

Puy-de-Dôme en mouvement n° 187
Magazine du Conseil départemental
Hôtel du Département – Service communication
24, rue Saint-Esprit – 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16 – Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrices en chef : Carole Berioux, Stéphanie Caille
Rédaction : Laurence Rapp, Thibault Teisserenc, Baptiste Désorme, Julie Jarlier, Emilie Landry avec le concours des services du Conseil départemental.
Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Valentin Uta, Steeve Hans, Joël Damase, Emmanuel Pennicaud, Hunter Consultants, SDIS du Puy de Dôme.
Illustrations : Alexandre Chanal (page 11).

Impression : Roto Aisne
Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)
Diffusion : Mediapost – Tirage : 338 000 exemplaires –
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1158-0720.
Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier recyclé.

PEFC 10-32-2813
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Fiers de nos volcans !

L'inscription du haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne est une incontestable source de fierté pour tous les habitants du territoire. A l'image des joueurs de l'ASM qui, lundi 17 septembre, ont improvisé un entraînement au pied des volcans avant de poser pour la photo du poster officiel du club de la saison 2018-2019. En clin d'œil à l'inscription, une frise illustrant le paysage de la Chaîne des Puys apparaît, cette année, sur l'un des trois maillots officiels du club. ◆

Programme d'animations

Découvrir en s'amusant

Pour les vacances d'automne, du samedi 20 octobre au dimanche 4 novembre, le Conseil départemental propose de nombreuses animations gratuites au puy de Dôme et dans la Chaîne des Puys.

AU PUY DE DÔME

> A la découverte du puy de Dôme
Tous les jours des vacances à 14h30
sauf le 21 octobre - Durée : 30 mn
Tout public - sans réservation
Rdv à l'Espace temple de Mercure, au sommet

> Le temple de Mercure
Tous les jours des vacances à 15h
sauf le 21 octobre - Durée : 30 mn
Tout public - sans réservation
Rdv à l'Espace temple de Mercure, au sommet

> Visites humoristiques du temple de Mercure
Avec la Cie Ad Hoc Production
Le 21 octobre à 14h et à 15h30
Durée : 1h
Tout public - sans réservation
Rdv à l'Espace temple de Mercure, au sommet

> Archéologie expérimentale
Démonstration de techniques de taille gallo-romaines.
Dimanches 21 et 28 octobre
de 14h à 17h au sommet
Tout public - sans réservation

DANS LA CHAÎNE DES PUYS ET LA FAILLE DE LIMAGNE

> Rendez-vous Volcano
Une sortie à la journée pour comprendre la volcanologie.
Samedi 20 octobre
À partir de 10 ans
Gratuit sur réservation

> Balades au crépuscule
Samedi 20 octobre à 17h30
au puy de la Bannière
Mercredi 31 octobre à 17h
au puy de Montenard
Durée : 1h30 - Tout public
Gratuit sur réservation

> Les volcans inconnus de la Chaîne des Puys
Une balade pour découvrir les puys de la Gouly, de la Bannière et de Tressous
Samedi 27 octobre à 15h
Durée : 1h30
Tout public
Gratuit sur réservation

> Photographes en herbe
Puy de Louchadière
Dimanche 21 octobre – 9h
Enfants de 8 à 13 ans
Matériel fourni
Gratuit sur réservation

> Dans les coulisses du puy de Dôme
Atelier jeune public de 5 à 11 ans
Les 24 et 31 octobre à 15h
Rdv à la Maison de site du puy de Dôme
Gratuit sur réservation

EXPOSITIONS

> Concilier une infrastructure électrique et un paysage exceptionnel
Visible à la Maison de site
et au sommet du puy de Dôme
Jusqu'au 30 avril 2019
Entrée libre

> L'invention du patrimoine mondial
Visible jusqu'à la fin de l'hiver
à l'espace Grand site de France
au sommet du puy de Dôme
Entrée libre ◆

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS
Direction des grands sites patrimoniaux
Tél. : 04 73 62 21 46
volcan.puy-de-dome.fr

DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ

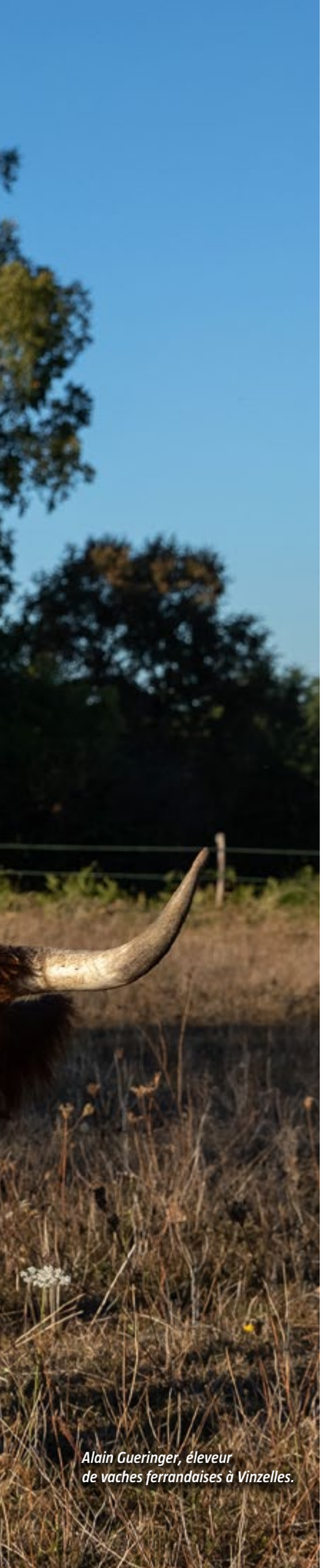

Alain Gueringer, éleveur de vaches ferrandaises à Vinzelles.

Interview

« Un enjeu sociétal et humain »

C'est une action constante du Conseil départemental : soutenir une agriculture de qualité et valoriser durablement notre ressource forestière. Vice-président chargé de l'aménagement du territoire, Serge Pichot explique les enjeux de cette politique.

L'agriculture est une compétence dite volontariste pour les Départements. Pourquoi le Puy-de-Dôme est-il si engagé dans ce domaine ?

Serge Pichot : La loi NOTRe* a consacré le Département comme échelon opérationnel de proximité et conforté sa mission de solidarité territoriale. Dans le Puy-de-Dôme, l'agriculture et la forêt couvrent plus de 80 % du territoire. Dans la nouvelle région Aura, nous sommes le 1er département en terme d'emplois agricoles, agroalimentaires et forestiers et aussi pour la mobilisation du bois. Ne pas intervenir dans ces domaines serait donc un non-sens pour notre collectivité.

Développer une agriculture de qualité, c'est favoriser l'emploi et créer des richesses dans les territoires ruraux. Mais au-delà de l'aspect économique, cette politique revêt aussi un enjeu sociétal et humain. A savoir : que voulons-nous manger ? Refuser la malbouffe ou des aliments qui ont fait le tour du monde, c'est bien. Mais pour que tout le monde (et pas seulement les personnes les plus aisées) puisse avoir accès à des produits locaux, frais et de qualité, je pense que les collectivités territoriales ont un rôle central à jouer. Par exemple en aidant les agriculteurs, mais aussi en préservant les terres agricoles, notamment en milieu périurbain.

C'est ce que vous faites au Conseil départemental ?

S.P. : Exactement. Depuis de nombreuses années, le Département est engagé pour valoriser l'agriculture de qualité et biologique et développer les filières courtes. En 2015, juste après les élections, l'Assemblée départementale a réaffirmé cette volonté en adoptant une politique ambitieuse, dotée d'un budget annuel de 4,5 M€. Aujourd'hui, notre bilan à mi-mandat est prometteur : 2 200 projets ont été soutenus, plus de 4 800 exploitations agricoles ont bénéficié d'aides départementales pour près de 8,4 M€ alloués.

Notre travail ne se limite cependant pas à la délivrance d'aides financières. Nous menons également de nombreuses actions innovantes pour développer les circuits courts et mieux mobiliser nos ressources agricoles et forestières.

Quelles sont ces actions innovantes ?

S.P. : Le Conseil départemental est l'un des principaux initiateurs d'Agrilocal. Cette plateforme Internet, mise en place il y a cinq ans, permet de rapprocher les producteurs locaux et les acheteurs publics (restaurants d'écoles, collèges, lycées, EHPAD, hôpitaux, armée…). C'est un système où tout le monde est gagnant : les agriculteurs qui font de la vente directe ont des débouchés supplémentaires pour développer leur activité et sécuriser leur exploitation tandis que les usagers des restaurants publics retrouvent dans leurs assiettes, à un tarif compétitif, des produits locaux et de qualité.

Pour appuyer les intercommunalités dans leurs politiques agricole et forestière, nous avons mis en place, au début de l'année, un nouveau service d'animation territoriale. Cette nouvelle offre est effective depuis le 1er juillet, avec l'embauche d'un animateur forestier sur la communauté de communes d'Ambert Livradois-Forez (*cf. page suivante*). Elle devrait se développer progressivement jusqu'en 2020 sur l'ensemble du Puy-de-Dôme. 12 animateurs forestiers et agricoles seront déployés de manière complémentaire aux démarches locales et professionnelles existantes. Leur principale mission consistera à apporter gratuitement des réponses concrètes et personnalisées : de renseigner les propriétaires forestiers sur la gestion de leur patrimoine, de sensibiliser les exploitants agricoles proches de la retraite sur les enjeux de la transmission, d'accompagner les porteurs de projets pour faciliter les créations d'activités et enfin d'encourager le développement de stratégies foncières agricoles, comme, par exemple, celle qu'est en train de mettre en place la communauté d'agglomération Riom-Limagne et Volcans.

*Nouvelle organisation territoriale de la République

CONTACT

Service agriculture et forêt
Nicolas Portas
Tél. : 04 73 42 20 98

Animateur territorial, Maxime Aubert organise régulièrement des visites d'exploitations pour les propriétaires forestiers.

CONTACT
Service agriculture et forêt
Nicolas Portas
Tél. : 04 73 42 20 98

Politiques agricoles et forestières

Au service des territoires

Le Département s'engage auprès des communautés de communes. Pour les aider à définir et mettre en œuvre des politiques agricoles et forestières ambitieuses et structurées, il met à leur disposition des animateurs territoriaux. Exemple dans la communauté de communes Ambert Livradois-Forez, où un premier animateur vient de prendre ses fonctions.

Pour un territoire comme celui d'Ambert Livradois-Forez, la question de l'exploitation forestière est primordiale. « Les forêts de conifères couvrent 55 % de la superficie de notre collectivité et nous comptons cinq scieries qui transforment, chaque jour, 2 000 m³ de grumes, résume Jean-Claude Daurat, président de la communauté de communes. La forêt et l'exploitation du bois représentent 500 emplois directs. »

Si le bois est une indiscutable source de richesses, l'exploitation de cette ressource doit être coordonnée et structurée. « Pour des raisons historiques, la forêt de notre territoire appartient essentiellement à des propriétaires privés et est extrêmement morcelée, reconnaît Jean-Claude Daurat. La taille moyenne des parcelles n'excède pas les 0,4 ha, c'est un véritable frein à l'exploitation. »

Conscientes de ce problème, les collectivités sont engagées, depuis une dizaine d'années, dans des politiques d'animation et de sensibilisation auprès des propriétaires forestiers. Cette dynamique vient de prendre un nouveau tournant, cet été, avec l'arrivée de Maxime Aubert au poste d'animateur forestier. Cet agent du Département (son poste est cofinancé avec la communauté de communes) travaille in situ pour développer l'animation de proximité et mieux mobiliser la ressource forestière. « La plus grande partie des forêts de ce territoire a été plantée il y a une cinquantaine d'années et arrive maintenant à maturité, explique-t-il. Or, la plupart des propriétaires ont reçu leur parcelle lors d'héritages familiaux, beaucoup habitent maintenant loin d'ici et n'ont pas la culture de l'exploitation forestière. »

Une des principales missions de Maxime Aubert consiste à renseigner et conseiller, gratuitement, les propriétaires pour les aider à mieux gérer leur parcelle. Il assure également l'animation de deux associations de propriétaires en organisant des réunions d'information et des visites de parcelles et de scieries.◆

Un service public de proximité

Le Conseil départemental prévoit d'embaucher, en tout, 12 animateurs agricoles et forestiers afin d'aider les communautés de communes dans la définition de leur politique agricole et forestière. Ces agents travaillent dans les territoires et leurs postes sont en partie financés par les communautés de communes. Ils ont pour mission de :

- conseiller les propriétaires forestiers ;
- sensibiliser les exploitants agricoles de plus de 55 ans aux enjeux de la transmission et de les mettre en relation avec les organisations professionnelles agricoles ;
- accompagner les porteurs de projets et faciliter les installations ;
- encourager le développement de stratégies foncières agricoles.

Race locale

Le retour de la ferrandaise

Après avoir frôlé la disparition, la ferrandaise, race historique du Puy-de-Dôme, revient sur le devant de la scène.

Elle revient de loin. La ferrandaise a bien failli disparaître à la fin du siècle dernier, supplantée par des races plus productives.

Mais, grâce au travail d'éleveurs et de techniciens passionnés, regroupés dans l'Association de sauvegarde pour la race bovine ferrandaise, elle est aujourd'hui considérée comme sauvée et ses qualités intéressent de plus en plus de monde. Comme le confie Julien Gauthier, éleveur à Nébouzat, « ce sont des vaches très rustiques, elles s'adaptent bien aux différences de climat et sont moins sensibles aux maladies. »

« Elles peuvent s'alimenter essentiellement avec du fourrage de la ferme, sans avoir besoin d'acheter des aliments concentrés, complète Alain Gueringer, président de l'association. Et si elles produisent moins de lait, celui-ci est plus riche et particulièrement intéressant pour la fabrication des fromages. »

Au-delà de ces atouts, la ferrandaise a aussi une valeur patrimoniale : le Puy-de-Dôme est le berceau historique de cette race qui a marqué des générations de paysans.

UN CONTRAT DE FILIÈRE SUR 3 ANS

Avec un effectif de 2 450 vaches (dont 1 500 dans le Puy-de-Dôme) pour 336 propriétaires, le renouveau de la ferrandaise est cependant encore fragile. C'est pour cette raison que le Conseil départemental vient de valider un contrat de filière sur trois ans, doté d'une enveloppe de 24 000 € pour 2018. Le but est d'encourager les projets d'installation et de consolider les exploitations engagées dans la préservation de la race. L'achat de reproducteurs sera également favorisé pour conserver un patrimoine génétique diversifié.

Plusieurs actions sont aussi envisagées pour valoriser les produits autour de cette race et mieux la faire connaître auprès du grand public. C'est dans cette logique que Julien Gauthier vient de créer, avec son associé, Clément Bisseriex, le Gaec de la Ferrandaise. Leur projet ? Transformer sur place le lait des 57 vaches de leur exploitation et commercialiser un fromage original : le bleu de ferrandaise. ◆

Soutenez la ferrandaise !

L'Association de sauvegarde pour la race bovine lance une opération de financement participatif pour embaucher un animateur afin de poursuivre le travail de développement et d'amélioration du cheptel.

Soutenez le projet ! En contrepartie, les éleveurs vous proposent de recevoir des paniers de produits locaux, de visiter leurs exploitations ou encore de baptiser un veau.

Rendez-vous sur : **miimosa.com**

CONTACT

Association de sauvegarde pour la race bovine ferrandaise
Tél. : 04 73 65 64 00
associationlaferrandaise.com
: Association la Ferrandaise

AOP saint-nectaire

Un contrat pour aider la filière

En février 2018, le ministère de l'Agriculture a validé la révision du cahier des charges de l'AOP saint-nectaire.

Afin d'améliorer la production à tous les niveaux, le Département a validé un contrat triennal avec l'interprofession du saint-nectaire.

Alors qu'il soutient les producteurs depuis de nombreuses années, le Département du Puy-de-Dôme a validé un contrat de filière portant sur la période 2018-2020 pour le développement maîtrisé du saint-nectaire. Avec à la clé une enveloppe budgétaire de 82 500 € pour l'année 2018. Plusieurs axes ont été définis : pérenniser et développer la production laitière et fermière, assurer la qualité sanitaire de la production fermière, répondre aux attentes environnementales et sociétales en matière de valorisation des prairies, de bien-être animal ou de réduction des antibiotiques.

« Notre idée, c'est d'intervenir plus en amont, privilégier le préventif au curatif et amener ainsi plus de sérénité dans la production », explique Marie-Paule Chazal, directrice de l'interprofession du saint-nectaire.
Des actions concrètes ont été mises en place : plan « progrès élevage AOP saint-nectaire », travail sur la qualité sanitaire des laits grâce à l'amélioration des pratiques de traite, optimisation des ressources fourragères en privilégiant les prairies naturelles, amélioration de la conduite de renouvellement des troupeaux. ◆

CONTACT
Service agriculture et forêt
Nicolas Portas
Tél. : 04 73 42 20 98

De nos fermes 63

À la rencontre des producteurs puydômois

A l'occasion du lancement du réseau de producteurs puydômois « De nos fermes 63 », le Conseil départemental et la FR Civam Auvergne organisent des animations afin de promouvoir le patrimoine culinaire et les savoir-faire agricoles locaux :

- 2e édition de la Semaine Agrilocal « Au pré de l'assiette », du 8 au 12 octobre. Plus de 30 établissements (écoles, collèges, lycées, maisons de retraite et hôpitaux) ont préparé des plats gourmands 100% locaux afin de régaler plus de 13 000 convives.
- Projection-débat autour du thème de la durabilité de l'alimentation avec le film *Les Agronautes*, le 12 octobre, à partir de 20h, à VetAgro Sup à Lempdes.
- Portes ouvertes chez les producteurs et artisans puydômois, à l'occasion des Rencontres d'Automne de la FR Civam Auvergne, du 19 au 21 octobre.
- Animations pendant le marché de producteurs fermiers, dimanche 21 octobre de 8h à 12h30, place Joseph-Gardet à Cournon. ◆

CONTACT :
producteurs.puy-de-dome.fr
civamauvergne.e-monsite.com

Politiques agricole et forestière

L'action du Département en quelques chiffres

En 2015-2017, plus 4 800 exploitations agricoles et 700 projets forestiers ont bénéficié du soutien du Département. Illustration, en quelques chiffres, des principales actions menées en faveur du développement des territoires ruraux.

> 2015 - 2017

AGRICULTURE

- **4 800** exploitations soutenues
- Budget : **7 M €**
- **73 projets** de modernisation de bâtiments d'élevage dont plus d'un tiers à destination d'exploitations en agriculture biologique.
- **52 projets** d'installation sur des systèmes agricoles créateurs de valeur ajoutée (transformation à la ferme, diversification, agriculture biologique, etc.).
- Remise en état agricole de plus de **130 ha** et plantation de près de **16 km** de haies.
- **98** nouvelles exploitations certifiées en agriculture biologique pour une surface de **5 600 ha**.
- Plus de **500 000 repas** 100 % bio distribués dans les cantines scolaires.
- **156 projets** de modernisation ou création d'ateliers de transformation et de commercialisation à la ferme.

FORÊT

- **700 projets** soutenus
- Budget : **1,4 M €**
- Création de **288 km** de voiries forestières permettant de desservir près de **14 000 ha**.
- Regroupement de plus de **550 ha** de parcelles forestières et mise en travaux de près de **480 ha**.
- Installation de **9 entrepreneurs** de travaux forestiers.
- Accompagnement de **33 collectivités** dans leurs projets de bois-énergie.

Agrilocal 63 accélère

Mis en place il y a 5 ans par le Conseil départemental, Agrilocal 63 est une plateforme virtuelle de mise en relation gratuite permettant aux acheteurs publics de la restauration collective (collèges, écoles primaires, maisons de retraite, lycées…) et aux fournisseurs locaux (producteurs agricoles, artisans…) de proposer leurs produits sans intermédiaire et ceci dans le respect des règles de la commande publique.

AGRILOCAL 63, C'EST :

- **201** acheteurs-utilisateurs dans le Puy-de-Dôme dont **47** collèges ;
- **3 269** producteurs et fournisseurs locaux ;
- Plus de **7 000** marchés publics ;
- Un chiffre d'affaires, depuis le lancement du dispositif, de **2,8 M €** (dont plus de **850 000 €** sur la dernière année scolaire (en progression de 20 % par rapport à l'année scolaire 2016-2017) ;
- Plus de **480 tonnes** de produits locaux commercialisés dans les cantines scolaires. ◆

Agrilocal63.fr

CONTACT

Service agriculture et forêt
Julien Meyroneinc
Tél. : 04 73 42 71 01

Le pont des Goules sur l'Allier entre Longues (commune de Vic-le-Comte) et Corent.

Patrimoine routier

Des ouvrages sous haute surveillance

Pour garantir la sécurité des usagers, les 3 300 ouvrages d'art (ponts et murs de soutènement) du réseau départemental font l'objet d'une surveillance et d'un entretien rigoureux.

Passage répété des véhicules, intempéries, infiltrations, usure des matériaux… Les ponts et murs de soutènement du réseau départemental sont exposés à de nombreuses contraintes.
Pour garantir une sécurité optimale aux usagers, les services des routes du Conseil départemental les inspectent régulièrement. Environ 650 visites approfondies sont programmées chaque année.
La fréquence de ces inspections peut varier de 6 ans pour les ouvrages en bon état à quelques mois pour ceux présentant des désordres. Un référencement méthodique de l'ensemble de ce patrimoine a été établi avec, pour chaque ouvrage, ses caractéristiques et l'historique de ses inspections, études et travaux.
En plus des visites périodiques, une surveillance constante est exercée par les agents des 57 centres d'intervention du Département qui connaissent chaque pont et mur de leur territoire et traitent ou signalent le moindre dysfonctionnement. ◆

CONTACT
Service des ouvrages d'art
Vincent Tixier
Tél. : 04 73 42 12 91

FINANCEMENT

En 2018, le Département consacre un budget de **3 M€** pour entretenir et réparer les ouvrages d'art et de **185 000 €** pour réaliser les études et les inspections spécifiques.

Rénovée en juillet 2017, la toiture du centre routier de Saint-Pardoux est dotée de panneaux photovoltaïques.

Développement durable

Un centre très branché !

Combrailles Durables a installé des panneaux photovoltaïques sur le centre d'intervention routier de Saint-Pardoux.

Permettre l'appropriation citoyenne des problématiques énergétiques au niveau local, créer du lien social, diffuser des idées et des conseils au service du territoire… Voici les desseins de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Combrailles Durables », dont l'objet n'a pas de but lucratif.
« Notre activité principale est de développer, financer et exploiter des installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux », explique Loïc Le Quilleuc, président de la structure, qui compte déjà une vingtaine de réalisations à son actif.
Suite à la rénovation en juillet 2017 de la couverture du centre d'intervention routier de Saint-Pardoux, la SCIC a posé des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment. La production annuelle d'électricité, vendue en totalité à Enercoop via le réseau public Enedis, représente 23 600 kWh, soit l'équivalent de la consommation (hors chauffage) de six foyers. ◆

La chausséé et les trottoirs ont été refaits à Massagettes.

Massagettes

Fin des travaux sur la RD 2089

Les travaux de la traverse de Massagettes (commune de St-Pierre-Roche) viennent de se terminer. Ils clôturent un vaste chantier de réaménagements de la RD 2089 entre Nébouzat et Rochefort-Montagne.

Avec un trafic moyen de 7 000 véhicules par jour (dont de nombreux poids lourds), la RD 2089 est un véritable axe structurant pour tout le sud-ouest du Puy-de-Dôme. Pour améliorer la desserte de ces territoires et sécuriser la circulation, le Conseil départemental, dans le cadre d'un contrat de plan Etat-Région, a procédé à un important programme de chantiers. Celui-ci a commencé en 2013 et vient de se terminer avec la rénovation de la traverse de Massagettes.

Sur 13 km, entre Nébouzat et Rochefort-Montagne, la route est maintenant plus large, ses accotements sont revêtus et tous ses carrefours sont sécurisés. Six ouvrages d'art ont été réaménagés, quatre créneaux de dépassement (deux dans chaque sens) ont été créés et deux traverses de bourg, Le Léry et Massagettes (voir ci-contre), ont été restructurées et embellies. La partie la plus spectaculaire de ces travaux a été la construction, en 2014, d'un nouveau pont sur la Sioule et l'aménagement d'un giratoire à l'entrée d'Olby.◆

La traverse de Massagettes rénovée

Dernière étape de ce vaste programme de chantiers, la traverse du hameau de Massagettes est maintenant beaucoup plus agréable pour les automobilistes et plus sûre pour les riverains. La chaussée a été refaite et les trottoirs repris. Pour marquer l'entrée dans le bourg et ralentir la circulation, des îlots centraux ont été installés sur la route. A noter également, la remise à neuf du passage piéton souterrain et de ses rampes d'accès.

FINANCEMENT

Coût total :
18 M€
Financé par l'Etat (50%), le Département (25%) et la Région (25%).

CONTACT
Service ingénierie et travaux
Daniel Petitjean
Tél. : 04 73 42 21 86

Chanonat

Plus de sécurité pour les piétons

La RD 52 vient d'être remise à neuf le long de la traversée du bourg de Chanonat (route des Chevaliers de Malte). La chaussée a été reprise et sa largeur réduite pour ralentir la vitesse des usagers. Des trottoirs ont été créés afin de sécuriser le cheminement des piétons dans le bourg. A noter que ce chantier a fait l'objet d'un groupement de commandes entre le Conseil départemental et la commune pour optimiser les prix. ◆

FINANCEMENT

Coût total des travaux :
360 000€ TTC
Conseil départemental : **210 000 €**
Commune de Chanonat : **150 000 €**

Erratum

Dans le magazine de septembre, des erreurs ont été commises dans la mention des financements des traverses de bourgs. Voici les chiffres exacts :

JOZE
Coût total : **495 000 € TTC**
Conseil départemental : **243 000 € TTC**

SAINT-IGNAT
Coût total : **287 000 € TTC**
Conseil départemental : **97 000 € TTC**

SAULZET-LE-FROID
Coût total : **190 000 € TTC**
Financé par le Conseil départemental avec une participation de la commune de **43 400 €**

GIAT
Coût total : **386 000 € TTC**
Financé par le Conseil départemental avec une participation de la commune de **106 600 €**

Sivom du Charlet

Nouvelle station d'épuration

Le nouvel équipement permet de traiter les effluents des communes d'Authezat, Plauzat et La Sauvetat.

La nouvelle station dispose d'une capacité de traitement de 4 000 EH (équivalent-habitant).

FINANCEMENT

Coût total :
1,92 M€ HT
Conseil départemental :
576 000€

La station d'épuration du Sivom du Charlet est désormais opérationnelle. L'ancienne station, qui ne répondait plus aux normes, a été remplacée par un nouvel équipement de type « boues activées » d'une capacité de 4 000 EH (Equivalent-Habitant). Elle permet de traiter les effluents des communes d'Authezat, Plauzat et La Sauvetat. Equipée de prétraitements (dégrillage, dessablage-dégraissage), la station dispose d'un traitement biologique, d'un système de déphosphatation et d'une clarification. Elle bénéficie d'une filière boues, d'un traitement des odeurs et d'un système d'autosurveillance. ◆

8 mois ont été nécessaires pour restaurer la tour des Reines. Une campagne de financement participatif est toujours en cours.

Saint-Saturnin

La tour des Reines réhabilitée

Une nouvelle phase de travaux s'est achevée au château de Saint-Saturnin.

Après la rénovation du mur d'escarpe du XIIIe siècle et du clos militaire et la recréation d'un jardin d'inspiration Renaissance italienne, la tour des Reines du château de Saint-Saturnin vient d'être entièrement réhabilitée. « Il s'agit de la plus grosse tour de l'édifice avec 23 m de haut, 14 m de diamètre et des murs de 3,5 m d'épaisseur, souligne Emmanuel Pénicaud, propriétaire du château. Etêtée en 1633 par Richelieu, elle était en train de mourir. La réhabilitation entreprise a permis de restituer la terrasse, le couronnement ainsi que les joints de l'ensemble de la tour. » ◆

FINANCEMENT

Coût total :
354 000€
Conseil départemental :
35 000€

Pessat-Villeneuve

La mairie fait peau neuve

Les administrés de la commune bénéficient d'une toute nouvelle mairie.

La mairie est installée dans le château

Si ce n'est pas encore la vie de château, cela y ressemble. Après s'être portée acquéreur en 2012 de l'ancien édifice historique du village, la mairie de Pessat-Villeneuve vient d'emménager dans ses nouveaux locaux le 2 octobre. Après 18 mois de travaux, c'est dans un bâtiment fonctionnel et entièrement réhabilité sur deux niveaux que sont donc accueillis les habitants de la commune. « Nous avons même rajouté une tour à l'ensemble », souligne Gérard Dubois, le maire. Comme un symbole, trois totems ont été implantés devant le château, sur le Parvis des droits de l'homme, à proximité du centre d'accueil pour migrants. ◆

FINANCEMENT

Coût total :
595 000 € HT
Conseil départemental :
95 000 €

Thermalisme

Châtel-Guyon voit grand

35 millions d'euros sont consacrés à la construction de cet équipement qui doit ouvrir ses portes en février 2020.

Le resort thermal doit ouvrir au printemps 2020. (© DGA – Pierre Diener)

Sur le site des anciens tennis de la ville, les travaux ont été lancés. Comme l'explique Sylvain Serafini, président de la société France Thermes, porteuse du projet, un resort rassemble « une eau minérale naturelle, un lieu unique, une offre multiple et une prise en charge réalisée par un seul interlocuteur. Pour la construction de celui de Châtel, nous ne voulons pas faire table rase du passé mais au contraire qu'il soit un élément de repère pour les curistes. »

Le futur établissement de 15 000 m² va déployer une offre globale : un centre thermal, un spa, une buvette d'eau thermale, un restaurant proposant de la « nutri-gastronomie », une résidence de tourisme 4*, des salles de réunions, une boutique, une résidence services pour seniors autonomes de 60 appartements et un centre de recherche en nutrition. L'objectif étant de faire de Châtel-Guyon la station européenne de référence sur la qualité digestive et le microbiote.

35 millions d'euros sont consacrés à cet investissement privé le plus important de France dans ce domaine. Cet été, le groupe France Thermes a confié la réalisation de son resort à un constructeur de la région, Eiffage Auvergne. Ce projet, réalisé en lien avec la ville de Châtel-Guyon, va permettre à cette dernière de réaménager son espace urbain dans le cadre du concept de « station thermale de pleine santé ».◆

FINANCEMENT

Conseil départemental :
1 000 000€
(aide à la création du nouveau réseau d'adduction d'eau thermale, du parking et du parc paysager).

Besse

Une rentrée qui sent le neuf

Les travaux de rénovation de la mairie et du groupe scolaire, culturel et sportif ont été inaugurés en septembre.

La commune de Besse-et-St-Anastaise vient de procéder à plusieurs travaux pour améliorer ses services publics auprès des habitants :

- Le groupe scolaire culturel, et sportif a été modernisé. Depuis la rentrée, il offre aux élèves et aux associations un cadre plus confortable et mieux dimensionné. L'ensemble bénéficie maintenant d'une isolation renforcée et est équipé d'une chaudière à bois.
- La mairie a été entièrement rénovée pour améliorer l'accueil des usagers. Elle est désormais entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. ◆

FINANCEMENT

Groupe scolaire, culturel et sportif
Coût total :
2,4 M €
Conseil départemental :
270 000 €

Cap Seniors

Les seniors ont leur salon

Polydome accueille la 2e édition du salon Cap Seniors.

La 2e édition du salon Cap Seniors se tiendra, du 8 au 10 novembre, à Polydome à Clermont-Ferrand.

A travers ses sept grands univers thématiques, le salon Cap Seniors propose aux personnes de plus de 50 ans de découvrir les tendances et les nouvelles offres dans différents secteurs. Santé, bien-être, habitat, développement personnel, domaine social et associatif, gestion patrimoniale, loisirs, sécurité, nouvelles technologies, voyages... Rien ne manque dans ce rendez-vous dont la 2e édition va se tenir à Clermont. Cap Seniors, ce sont aussi des animations, des conférences, des ateliers, une initiation à l'art floral, une randonnée urbaine... Et deux villages dédiés aux collectivités et aux savoir-faire auvergnats !
N'hésitez pas à passer sur le stand du Conseil départemental qui présentera ses actions en matière de politiques sociale, touristique, culturelle et de mobilité. ◆

INFOS PRATIQUES
Cap Seniors
Du 8 au 10 novembre
Polydome
Place du 1er Mai
Clermont-Ferrand
www.saloncapseniors.com

Seniors

Des logements innovants

© Studio LOSA architectes

Deux résidences, entièrement adaptées pour les personnes âgées ou en situation de handicap, vont bientôt sortir de terre à Romagnat et à Courpière.

Que faire quand la dépendance d'une personne âgée rend son maintien à domicile trop compliqué sans pour autant qu'il soit nécessaire qu'elle parte dans un établissement spécialisé ?
Dans le cadre de sa charte de l'habitat et de son schéma gérontologique, le Conseil départemental soutient techniquement et financièrement les bailleurs sociaux et les collectivités pour proposer aux personnes âgées des solutions de logements intermédiaires. C'est ainsi qu'il accompagne l'Ophis et les communes de Courpière et de Romagnat dans la conduite de deux projets novateurs. Il s'agit de résidences adaptées de respectivement 16 et 22 logements et pourvues d'éléments domotiques pour favoriser le confort de leurs résidents.
Les deux ensembles immobiliers vont être construits au cœur des centres-bourgs pour faciliter l'accès aux services. Elles comprendront des locaux communs, comme des salles d'animations ou des jardins partagés, pour encourager les rencontres et les liens entre les locataires ainsi que leur ouverture sur l'extérieur. Ces deux projets ont été réfléchis avec l'ensemble des acteurs locaux (CCAS, CLIC, structures d'aide à domicile, associations...) pour mettre en place un projet social à destination des personnes âgées favorisant leur autonomie. ◆

FINANCEMENT

COURPIÈRE
Coût total : **2,1 M€**
Conseil départemental :
240 000 €

ROMAGNAT
Coût total : **2,2 M€**
Conseil départemental :
180 000 €

CONTACT :
OPHIS du Puy-de-Dôme
Tél. : 04 73 41 16 16

Maison de l'habitat et du cadre de vie
Tél. : 04 73 42 30 70

Métier

Devenez assistant familial !

Le Département recrute des assistants familiaux, un métier passionnant, au service des enfants. Pourquoi pas vous ?

Le Puy-de-Dôme compte actuellement 200 assistants familiaux prenant en charge 326 enfants. Afin d'augmenter les capacités d'accueil en famille sur son territoire, le Conseil départemental a lancé, cette année, une vaste campagne de recrutement d'assistants familiaux. Ces agents du Département accueillent dans leur foyer des enfants confiés par le service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

« Ce métier a beaucoup évolué, il s'est professionnalisé, explique Pierre Danel, conseiller départemental délégué en charge du développement du placement familial. Les assistants familiaux assurent une prise en charge quotidienne des enfants placés chez eux et jouent un rôle déterminant dans leur éducation et leur vie à venir. »

Relevant du Code du travail et du Code l'action sociale et des familles, cette profession méconnue dispose pourtant de nombreux avantages. Outre des formations diplômantes financées par l'employeur, l'activité, réalisée à domicile, permet d'être présent pour sa famille. Les assistants familiaux bénéficient également du soutien d'une équipe pluridisciplinaire au sein du Conseil départemental. La rémunération mensuelle brute varie de 1 171 € pour un enfant à 2 537 € pour trois enfants. Les coûts d'entretien quotidiens sont pris en charge par le Département. Enfin, cette profession est aussi attractive grâce à des avantages fiscaux. ◆

Agents du Département, les assistants familiaux accueillent dans leur foyer des enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance.

CONTACT :
Service du placement familial
Tél. : 04 73 42 24 49 (de 10h à 12h)

Comment candidater ?

Pour tout savoir sur le métier et les étapes de candidature : rendez-vous sur le site puy-de-dome.fr (rubrique : social - assistant familial). Il suffit de se préinscrire à l'une des réunions d'information prévues les 15 novembre et 13 décembre 2018. Une plaquette d'information est également disponible dans les mairies, les communautés de communes, les directions et les maisons des solidarités du Conseil départemental.

Personnes sourdes ou malentendantes

Communiquer avec Acceo

Afin de faciliter l'accueil physique et téléphonique des personnes sourdes ou malentendantes, le Conseil départemental vient de s'équiper du dispositif Acceo.

Pour faciliter la communication des personnes sourdes ou malentendantes avec ses agents d'accueil, le Conseil départemental s'est doté de l'outil Acceo. Disponible dans les points d'accueil physique ainsi que pour les appels téléphoniques, ce service permet de contacter en temps réel et à distance une plateforme d'opérateurs spécialisés. Deux solutions sont ensuite proposées pour échanger avec la personne sourde ou malentendante : la transcription instantanée de la parole ou l'intervention, par vidéo et en direct, d'un interprète en langue des signes.

Comment ça marche ?

Il suffit de télécharger l'application Acceo sur votre ordinateur, smartphone ou tablette.

Les points d'accueil physique du Conseil départemental sont également équipés de tablettes tactiles disposant d'Acceo. Disponible gratuitement sur Google play et Applestore.

Le service est également accessible depuis notre site **www.puy-de-dome.fr** ainsi que l'ensemble des sites de notre collectivité. ◆

CONTACT
Maison départementale des personnes handicapées
11 rue Vaucanson
63100 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 74 51 20
mdph@mdph63.fr

Pour la rentrée scolaire, Jean-Yves Gouttebel et Nicole Esbelin ont visité les élèves des collèges du Pavin à Besse et Marcel-Bony à Murat-le-Quaire.

Interview

« Des établissements où il fait bon étudier »

24 025 collégiens ont fait leur rentrée, le mois dernier, dans les 57 établissements publics du Puy-de-Dôme. L'occasion pour Nicole Esbelin, vice-présidente chargée des collèges, de faire le point sur les projets de cette nouvelle année scolaire.

Comment le Conseil départemental aborde-il cette année scolaire 2018-19 ?

Nicole Esbelin : Notre objectif est de leur offrir les meilleures conditions de travail pour qu'ils puissent réussir leur scolarité. Agents, élus et partenaires, nous travaillons toute l'année pour que les collèges du Puy-de-Dôme restent des établissements performants et dynamiques où il fait bon étudier. Les élèves du collège George-Onslow à Lezoux ont fait leur rentrée dans un collège tout neuf.

Deux gros chantiers d'accessibilité viennent de commencer au collège du Pavin à Besse et Marcel-Bony à Murat-le-Quaire.

La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires est-il toujours une priorité du Conseil départemental ?

N. E. : Le Département est toujours très engagé dans cette bataille ! Nos motivations dans ce domaine sont à la fois d'ordre économique, écologique et éthique. Tout doit être fait pour jeter le moins possible de nourriture. Depuis 2015, nous avons décidé de mettre en place, dès que cela est possible, des selfs collaboratifs dans les restaurants scolaires. Il s'agit d'une façon originale de distribuer les repas (*cf. article ci-dessous*). Si cette méthode exige une profonde restructuration du restaurant scolaire et une bonne préparation de l'équipe éducative, elle permet de réduire jusqu'à 80 % la quantité d'aliments jetés. Actuellement six collèges sont passés en selfs collaboratifs, deux (Joliot-Curie à Aubière et Lucie-Aubrac à Clermont-Ferrand) viennent de démarrer, et les études sont lancées pour Anatole-France à Gerzat et Albert-Camus à Clermont-Ferrand. ◆

CONTACT :
Direction de l'éducation et des collèges
Paul Chapouly
Tél. : 04 73 42 21 89

CONTACT :
Direction aménagement et développement
Eric Gervais
Tél. : 04 73 42 24 37

Aubière

Un nouveau self collaboratif

Le restaurant scolaire du collège Irène et Frédéric Joliot-Curie à Aubière vient de s'équiper d'un self collaboratif. Avec 700 demi-pensionnaires inscrits, c'est le plus important collège du Puy-de-Dôme à adopter ce type de fonctionnement. Mais de quoi s'agit-il ? Tout simplement d'une méthode efficace et conviviale pour lutter contre le gaspillage alimentaire : « à la place de la ligne de self classique, nous avons mis en place trois îlots différents, résume Eric Gervais, chargé d'opérations bâtiment au Département, un pour l'entrée, un pour le plat et un pour le dessert. » Conseillés par les agents du restaurant, les élèves se servent eux-mêmes et adaptent les quantités en fonction de leur envie. Résultat : les assiettes sont souvent vides à la fin du repas !

En moyenne, le passage au self collaboratif fait passer le gaspillage alimentaire de plus de 120g par repas à moins de 40g. ◆

L'investissement de ce matériel s'élève à 600 000€. La durée de vie est de 30 ans.

Matériel de dernière technologie

Nouvel équipement à Chamalières

Le Sdis 63 s'est doté d'une échelle pivotante, affectée à la caserne de Chamalières.

Il s'agit de la première échelle de ce type livrée en France. Elle a la particularité d'avoir un châssis de 24 m, un empattement très court au sol, adapté aux rues étroites mais sa hauteur déployée est de 32 m. Sa plateforme est également spécifique puisqu'elle permet d'accueillir 5 personnes. Dimensionnée pour une charge de 500 kg, elle est adaptée aux personnes en fauteuil roulant ainsi qu'à l'évacuation de personnes souffrant de surcharge pondérale. Le Puy-de-Dôme dispose de 12 échelles. ◆

Rencontre

Les sapeurs-pompiers s'exposent

Exposition de matériel incendie.

Le Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme était présent à la foire de Clermont-Cournon.

L'occasion pour les sapeurs-pompiers d'échanger avec le public sur leurs missions mais également de susciter des vocations avec la présence notamment de Jeunes sapeurs-pompiers sur le stand. Le saviez-vous ? Dès 13 ans, vos enfants peuvent intégrer une section de Jeunes sapeurs-pompiers. Les petits comme les plus grands ont «porté le casque» le temps d'immortaliser ce moment en photo. Mais, c'est aussi et surtout, l'occasion de véhiculer des messages de prévention sur les accidents domestiques ou encore expliquer le message d'alerte qu'il convient de passer en cas d'accident. ◆

Sport

Les pompiers dans les airs

Le Championnat de France parapente sapeurs-pompiers, organisé par l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme, s'est déroulé du 10 au 14 septembre.

Une quarantaine de participants se sont affrontés dans le ciel puydômois. Didier Laisy (Sdis 81), Loïc Chamouton (SDIS 25) et Cyril Tallaron (SDMIS 69) sont le trio vainqueur, notons la première femme à la 24e place Cindy Clavel (SDIS 74). ◆

CONTACT
SDIS 63
Service communication
Tél. : 04 73 98 15 32

Classement par département : 1er le Tarn, 2e l'Essonne et 3e le Puy-de-Dôme.

Plusieurs rendez-vous festifs sont proposés jusqu'à la fin de l'année dans les Bistrots de Pays.

Festivités

Quand les Bistrots de Pays® s'encanaillent

Jusqu'en décembre, les Bistrots de Pays® du Puy-de-Dôme vous invitent à des soirées alliant musique et bons petits plats.

Ambiances brésilienne ou espagnole, sonorités populaires, chansons décalées… L'édition 2018 des *Bistrots de Pays® en fête* va enchanter l'automne. D'ici la fin de l'année, plusieurs rendez-vous sont proposés dans les établissements du département qui se sont portés volontaires pour accueillir, le temps d'une soirée, un spectacle vivant tout public au sein de leurs murs. Si ce festival est financé par le Conseil départemental, celui-ci a confié la production et la programmation à Tomme Fraîche Productions. Pour cette 2e édition, les formules varient suivant les lieux : dîner-spectacle, concert en accès libre, apéro-concert…

Rappelons que le label Bistrot de Pays® créé en 1993 rassemble autour d'une charte 200 cafés-restaurants multiservices de villages en réseau national. Ils sont une dizaine dans notre département. ◆

Les prochaines dates

- **Samedi 20 octobre :** *Nepenthes* à l'Auberge de la Providence à Saint-Donat
  Repas de 19h à 21h. Concert en accès libre à 21h.
- **Samedi 17 novembre :** *Oskar et Viktor* au bistrot En attendant Louise à Ménétrol - Marché d'artisanat d'art « Big bazar des trolls » de 10h à 17h
  Concert en accès libre à 18h. Restauration à partir de 20h.
- **Vendredi 7 décembre :** *On vient chez vous !* au bistrot Chez Marthe à Condat-lès-Montboissier. Apéro-concert à 19h30 - Entrée concert + une boisson incluse 5€.

Programme sur puy-de-dome.fr (bistrots de pays) et sur www.planetepuydedome.com

CONTACT

Service Tourisme et thermalisme
Laëtitia Rudel
Tél. : 04 73 42 20 10

Service Actions culturelles, Educatives et Lien social
Pierre-Emmanuel Decroix
Tél. : 04 73 42 20 70

Petite enfance

Votez pour votre album préféré !

L'opération « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés » 2019 est lancée. A vous de choisir…

Qui succèdera à *Petit Volcan* ? Tous les ans, à travers l'opération *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés*, le Conseil départemental met à l'honneur un auteur de livre pour enfants. Edité à 9 000 exemplaires, cet ouvrage est ensuite offert à tous les jeunes Puydômois nés ou adoptés dans l'année.

Cet été, le jury institutionnel a présélectionné trois projets parmi les 51 reçus. Les parents, assistantes maternelles, enseignants et enfants des trois communautés de communes ayant candidaté (Massif du Sancy, Combrailles Sioule et Morge, Ambert Livradois-Forez) sont invités à voter pour choisir le livre 2019. Comment faire ? Des séances de lecture à haute voix sont organisées dans les trois territoires. Venez découvrir les albums en compétition dans les médiathèques concernées. Date limite pour le vote : le 31 octobre ! ◆

Depuis le lancement du concours en 2005, plus de 90 000 albums ont été offerts.

CONTACT

Médiathèque d'Ambert :
04 73 82 79 85

Médiathèque de La Bourboule :
04 73 81 05 03

Médiathèque de Manzat :
04 73 86 99 28

Service Action culturelle, éducative et lien social
Corinne Defabiani
Tél. : 04 73 42 35 50

Équipe de munitionnettes accompagnées de leur chef. Photographie F. Denis, Clermont-Ferrand, vers 1918.

Exposition

Les femmes pendant la Grande Guerre

Pour célébrer le centenaire de la Première Guerre mondiale, le Conseil départemental propose d'explorer cet épisode chaotique de notre histoire sous un angle encore trop méconnu : la participation des femmes au conflit.

Avec *14/18 : La Guerre s'écrit au féminin*, le Conseil départemental vous invite à découvrir le quotidien des femmes pendant la Grande Guerre et les conséquences du conflit sur leur statut social. Illustrée par des fonds conservés aux Archives départementales, lettres, photographies, affiches, cartes postales, dessins… cette exposition décrit comment ce conflit a transformé la vie des femmes, mises alors au premier rang des forces vives de la Nation. Nourrir la population, fabriquer des munitions ou encore soigner les blessés : pendant que les hommes étaient au front, les femmes se sont mises à jouer un rôle social qui était jusque-là l'apanage de la gent masculine. Des changements qui ont porté les germes de leur émancipation future. ◆

Une exposition animée

Plusieurs événements viendront rythmer l'exposition : lecture de lettres, créations de slam, scènes de théâtre… Découvrez vite le programme sur notre site Internet :
puy-de-dome.fr

INFOS PRATIQUES

Du 5 novembre au 14 décembre
Du lundi au vendredi de 9h à 18h
Hall René-Cassin
Hôtel du Département
24 rue Saint-Esprit
Clermont-Ferrand

Lecture publique

Donnez votre avis !

Le Conseil départemental veut connaître votre opinion et vos attentes sur sa politique de lecture publique.

Vous fréquentez une médiathèque, une bibliothèque ou un point-lecture ou vous seriez tenté d'en pousser la porte ? Votre avis nous intéresse ! Grâce à la Médiathèque départementale (MD 63), le Conseil départemental accompagne 250 lieux de culture dans le Puy-de-Dôme en mettant à leur disposition ses ressources documentaires (livres, CD, DVD, films, supports numériques…) et l'expertise technique de ses agents (aménagements, animations…). Afin de vous offrir un service qui corresponde le mieux à vos attentes, nous vous invitons à répondre à une enquête en ligne. ◆

Comment participer ?

Retrouvez l'enquête en vous rendant, avant le 31 octobre, sur le site Internet du Conseil départemental : **Puy-de-dome.fr/culture-sports** ou en flashant le code ci-dessus.
N'hésitez pas à mettre votre entourage à contribution en faisant suivre le lien !

Attention ! Cette enquête ne concerne pas les habitants de Clermont Auvergne Métropole, cette collectivité étant elle-même compétente en matière de lecture publique.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA CÉRAMIQUE

Exposition *Rouge ou Noir, céramique antique et contemporaine : confrontation*

Jusqu'au 31 décembre
Visite guidée le dimanche 28 octobre de 15h à 16h30

Du yoga au musée

Visites méditatives de l'exposition *Rouge ou Noir*.
Cycle de 4 séances,
les jeudis du 22 novembre au 13 décembre de 17h15 à 18h30

Entre argiles et volcans

Balade accompagnée du puy de Courcourt (Seychalles) au musée.
Dimanche 18 novembre
de 9h30 à 16h

Vacances des potes

Décorateur en herbe (cycle long, deux séances) et *A toi de jouer* (cycle court, une seule séance).
Les 24 et 25 octobre
de 10h à 12h30. De 6 à 14 ans

Renseignements et réservation :
musee-ceramique.puy-de-dome.fr
Tél. : 04 73 73 42 42

LES GAIS SAVOIRS

Conférences d'information et de débats autour de thèmes d'actualités à **Issoire**.

Les fêtes du retour des poilus

vendredi 9 novembre à 20h30

Prédir l'avenir du livre ?

jeudi 22 novembre à 18h30

Sens et valeur des droits de l'homme aujourd'hui

mercredi 5 décembre à 18h30

Infos pratiques :
Organisé par la Ville d'Issoire
Réservation obligatoire
Tél. : 04 73 89 25 57
conference-debats.issoire.fr

REGARDS CÉLESTES

Exposition de photographies de Charles Rostan, réalisateur, photographe et musicien.
Portraits de Puydômois venus d'Afrique, du Maghreb, d'Asie ou d'Amérique du Sud. En partenariat avec la Ville de Clermont-Fd.
Du 20 octobre au 10 novembre
Du mardi au dimanche de 13h à 19h
> Nocturnes jusqu'à 22h30 les 31 octobre et 8 novembre
Chapelle des Cordeliers
Place Sugny – Clermont-Ferrand
Entrée libre

LES AUTOMNALES

Théâtre, chant, danse…
De nombreux spectacles vous attendent jusqu'au 25 novembre dans plus d'une douzaine de villes du département !

- **Billetterie :**
> Au bureau du festival :
Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Service Action culturelle, éducative et lien social
Centre Georges-Couthon
Place Delille à Clermont-Ferrand
Du mardi au vendredi,
de 13h à 16h30.
> Par téléphone au 04 73 42 24 90
> Par mail sur contactfestivals@puy-de-dome.fr

- **Transports gratuits**
Pour les groupes de 15 personnes minimum
> Renseignements au 04 73 42 24 90

- **Informations sur :**
festival.puy-de-dome.fr
LesfestivalsduDépartement63

NATUREZ-VOUS

Clermont-Ferrand

Découverte des Herbiers universitaires
Le 20 octobre à 11h et 14h

Forêt de la Comté (Sallèdes)

Balades accompagnées
La forêt en hiver
Samedi 24 novembre
De 13h45 à 17h

Les volcans inconnus
Samedi 24 novembre
De 14h à 18h

Infos pratiques :
Réservation obligatoire
ens.puy-de-dome.fr
ou au 04 73 36 39 79 (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30).
ens63 @puy-de-dome.fr

Marais de Lambre (Gerzat)

La LPO cherche des volontaires pour un chantier nature sur cet espace naturel sensible (plantation de haies, ramassage de déchets, ratissage…)
Samedi 10 novembre
toute la journée
Rens. : 04 73 36 39 79
lpo-auvergne.org

Expositions

Les plantes au rythme des saisons
jusqu'au 31 octobre

Est-ce ainsi que les arbres vivent ?
du 7 novembre au 19 décembre

Maison des espaces naturels – forêt de la Comté (Sallède)

Les mercredis de 14h à 17h (visite possible les autres jours pour les groupes – réservation au 04 73 42 23 27 ou ens63@puy-de-dome.fr)

Entrée libre

FICHE RANDO | **Mirefleurs**

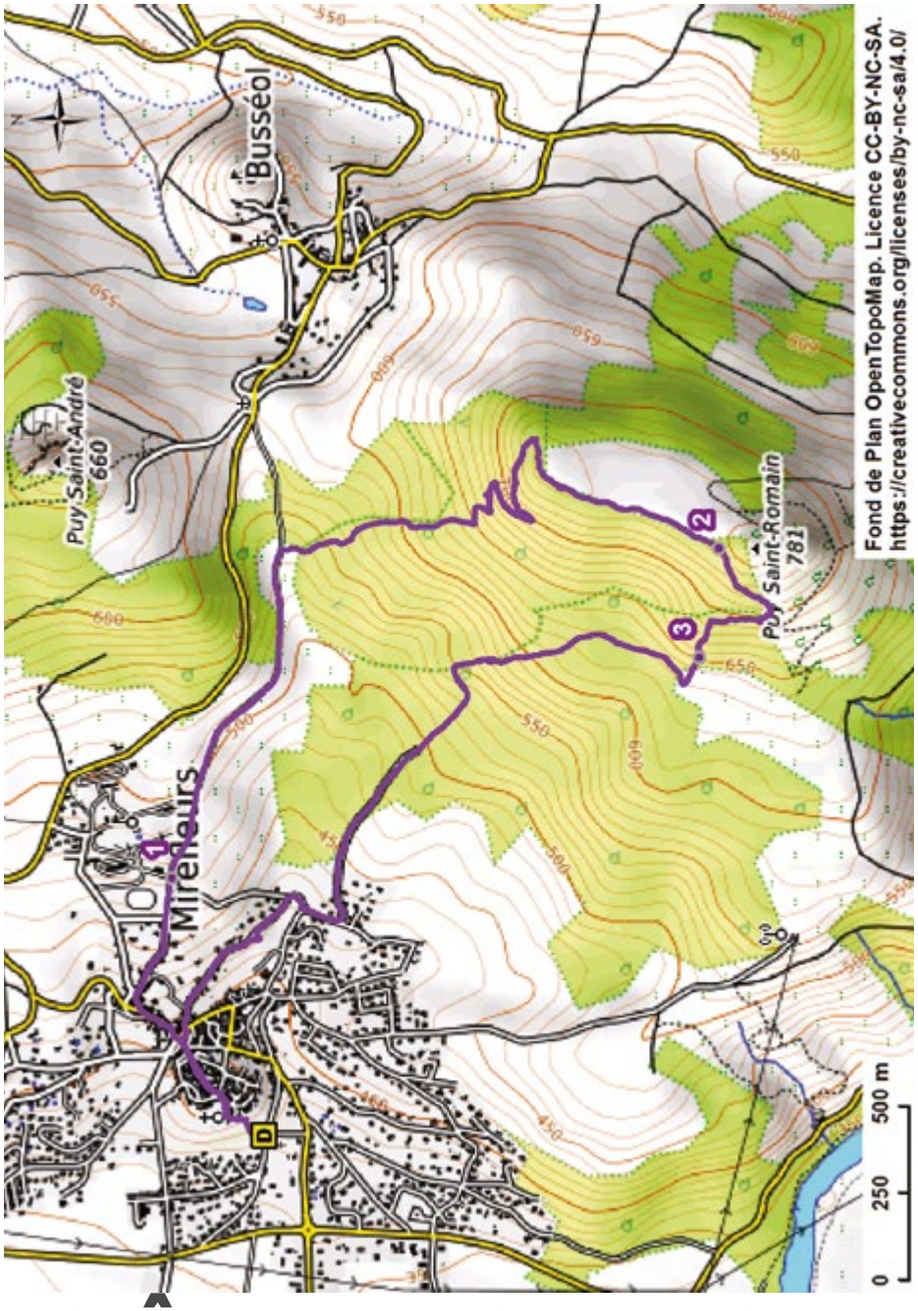

LA FORÊT DU PUY SAINT-ROMAIN

FICHE INITIATIVES | **Handicap**

L'association Le ciel pour tous a organisé des vols en parapente au sommet du puy de Dôme pour des personnes en situation de handicap.

DES ACTIONS TOUS AZIMUTS

FICHE INITIATIVES

Agir pour le handicap

La mobilisation en faveur des personnes en situation de handicap n'est pas un vain mot dans le Puy-de-Dôme. La preuve avec ces exemples d'initiatives prises ou programmées cet automne.

Vols en parapente
Les parapentistes de l'association Le ciel pour tous, en partenariat avec l'association Comme les autres, ont organisé, mardi 11 septembre, des vols pour des personnes handicapées motrices. Cinq bénéficiaires se sont ainsi envolés du sommet du puy de Dôme pour une expérience inoubliable au-dessus des volcans.
Contact : Le ciel pour tous – 06 77 79 64 95

Faciliter la prévention du Cancer
L'Adapei 63 mène une action* sur le Puy-de-Dôme pour favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux messages de prévention et aux dépistages organisés des cancers colorectal, du sein et de l'uterus.
Pour cela, elle a développé des outils d'information adaptés à chaque type de handicap : dépliants facile à lire et à comprendre (FALC) pour s'adresser aux personnes déficientes intellectuelles ; fascicules en braille et en caractères grossis pour les personnes non ou malvoyantes ; vidéos en langue des signes…
Les professionnels travaillant dans le milieu du handicap sont également sensibilisés avec l'identification de référents prévention dans chaque établissement médico-social et l'organisation d'une journée d'information et de sensibilisation.
*financée par l'Agence régionale de santé
Contact : Adapei 63 – 04 73 62 90 09

Journée Handicap à Riom
Le CCAS de Riom organise une demi-journée de sensibilisation au handicap. Plusieurs associations et acteurs travaillant auprès des personnes en situation de handicap, dont la MDPH*, se tiendront à la disposition du public et proposeront des animations et des spectacles pour faire découvrir le handicap de manière ludique et pédagogique.
*Maison départementale des personnes handicapées
Infos pratiques :
Samedi 27 octobre de 14h à 17h
au parc du Cerey – gymnase de l'amitié à Riom
Tél. : 04 73 33 49 00

FICHE RANDO

La forêt du puy Saint-Romain

Les collines des deux Turlurons, depuis le sommet du puy Saint-Romain.

Durée : 2h15 | **Couleur du balisage : Jaune** | **Longueur : 8 km** | **Altitudes : 370/750 m**

Accès au départ : De l'A75 sortie 4, prendre la direction Vic-le-Comte jusqu'à Mirefleurs. Parking rue de Chelles, près du cimetière de la Prade.

Départ : du panneau de départ sur le parking, prendre l'itinéraire commun à deux circuits : la rue du Guichet à gauche puis l'escalier en face. De l'église, monter place de la Molle. Emprunter la rue de la Grande Charreyre, à gauche de la *tour de l'horloge* (poids de ville à la base, clocher au sommet). Traverser la place Jean-Domat et poursuivre en face rue de la Conche. A la bifurcation, monter à droite la rue de Chalendrat puis encore à droite la rue de la Thioule jusqu'au croisement avec la rue de Laurassou.

1. Se diriger vers Busséol. Après un étang (*vue sur le Sancy*), au croisement où les deux circuits se séparent, monter à droite dans le bois. Ignorer les chemins à droite pour arriver sur le plateau. Passer une chicane et tourner immédiatement à droite sur un sentier herbeux. Rester à droite et suivre la clôture le long du bois (*vue sur les monts du Livradois et du Forez*) jusqu'au pied du puy Saint-Romain (sommet hors circuit).

2. Amorcer la descente à droite par un passage boueux et pierreux. A la fourche, obliquer à droite sur une sente. Franchir une chicane, puis un escalier en rondins et poursuivre jusqu'à la sortie du bois (*vue panoramique sur le val d'Allier, la Chaîne des Puys et le massif du Sancy*).

3. Continuer la descente le long de la clôture. Passer une troisième chicane pour entrer dans le bois. Descendre jusqu'au village. Tourner à droite rue de la Quéré, de nouveau à droite rue de Vignoux (*table d'orientation*) et encore à droite rue des Aires. De la place Jean-Domat, prendre la rue de la Grande Charreyre, la place de la Molle et la rue du Guichet pour regagner le point de départ.

… et les paysans

Lors de ses randonnées, le Puydômois peut en faire l'heureux constat : les paysans ne sont pas de vilains pollueurs sans conscience environnementale, loin de là. Il en rencontre de plus en plus qui se convertissent au bio, transforment et commercialisent eux-mêmes leurs produits, développent l'autonomie de leur exploitation pour limiter le recours aux intrants ou encore mettent un point d'honneur à sauvegarder des races locales menacées de disparition. Discrètement mais efficacement, ils participent au combat pour la planète et au maintien de la biodiversité, tout en garantissant à la société une alimentation saine et des paysages de qualité.

Bravo à ces paysans qui réconcilient l'agriculture et la société et merci à la collectivité départementale qui s'honore en les soutenant dans leurs initiatives. ◆

Étienne Clémentel à l'honneur

Il est le seul ministre à avoir participé à tous les gouvernements de la première guerre mondiale. Personnage clé de la IIIe République, Etienne Clémentel (1864-1936) a marqué l'histoire du Puy-de-Dôme : il a été maire de Riom (1904-1936), sénateur (1920-1936) et président du Conseil général (1911-1935). Pour rendre hommage à ce grand homme politique qui s'est également illustré dans le monde des arts, le Conseil départemental a collaboré avec la Ville de Riom pour proposer une exposition sur sa vie et son œuvre. Il a également soutenu le travail de la petite fille d'Etienne Clémentel, Marie-Christine Kessler, pour réaliser, avec l'historien Guy Rousseau, une biographie complète de son grand-père.Le livre et l'exposition ont été présentés officiellement, samedi 15 septembre, à la mairie de Riom. Une conférence sur Etienne Clémentel sera donnée, jeudi 15 novembre à 18h, à la chapelle des Cordeliers dans l'Hôtel du Département (entrée place Sugny) à Clermont-Ferrand. ◆

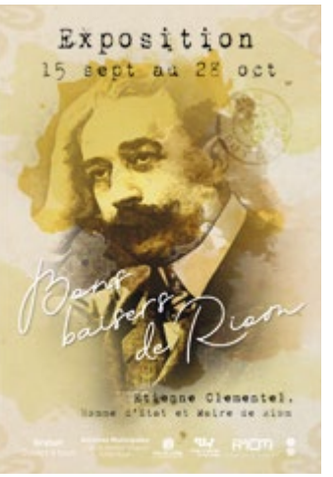

INFOS PRATIQUES
Exposition sur Etienne Clémentel
Archives municipales de Riom
Rue du Général-Chapsal
Jusqu'au 28 octobre.
Du lundi au vendredi, 9h-12h / 13h-17h
Entrée libre - Renseignements au 04 73 33 47 20
La biographie d'Etienne Clémentel est disponible dans les librairies riomoises.

Claude Chainon, commandeur dans l'ordre du Mérite Agricole

Mercredi 5 septembre à Vertaizon, Jean-Yves Gouttebel a remis à Claude Chainon, adjoint au maire de la commune et vice-président de l'association des Ecrivains et artistes paysans, le grade de commandeur dans l'ordre du Mérite Agricole. Ancien instituteur, Claude Chainon a été vice-recteur à l'enseignement agricole en Polynésie française et a officié au ministère de l'Agriculture. Il s'est notamment illustré par l'écriture de nombreux ouvrages comme *Sous le pommier la pomme* ou *A minuit le coq chantait*. ◆

La Grande collecte

Les Archives départementales participent à l'édition 2018 de la Grande Collecte nationale d'archives de la Première Guerre mondiale et invitent les Puydômois à leur confier les documents relatifs à cette période qu'ils détiennent encore. La Grande Collecte permet d'enrichir le patrimoine en mettant en valeur les souvenirs de la mémoire intime et en les faisant dialoguer avec les archives officielles. ◆

INFOS PRATIQUES
Du lundi 5 au vendredi 9 novembre 2018
Sur rendez-vous (remise d'originaux privilégiée, pas de numérisation).
Archives départementales du Puy-de-Dôme
75 rue de Neyrat - Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 23 45 80
archives@puy-de-dome.fr /
archivesdepartementales.puydedome.fr

Lutter contre le surendettement

Alexandre Pourchon, vice-président du Conseil départemental, et Jean-Noël Meriot, directeur départemental la Banque de France, ont signé, lundi 3 septembre, une convention de partenariat pour lutter contre le surendettement des ménages. La Banque de France va former les agents des services de l'action sociale du Département pour qu'ils puissent accompagner et conseiller efficacement les Puydômois en situation financière délicate. 1 700 dossiers de surendettement ont été déposés dans le Puy-de-Dôme en 2017. ◆

CONTACT : Direction du développement social
Marie-Claude Soleilhet - Tél. : 04 73 42 02 68

Lancement du centenaire de la première guerre mondiale

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, et Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, étaient à Clermont-Ferrand, mardi 18 septembre, pour présenter officiellement le programme commémoratif du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Les deux représentants du gouvernement ont souhaité faire cette présentation dans le chef-lieu du Puy-de-Dôme parce qu'il s'agit « d'un territoire exemplaire de cette France de l'arrière et d'une ville symbole de l'effort de guerre », selon Jean-Michel Blanquer. ◆

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET RÉPUBLICAIN

« Pauvreté n'est pas vice »

Ce dicton - utilisé comme adage moral - signifie qu'il vaut mieux être pauvre tout en restant honnête plutôt que de s'enrichir d'une façon contraire à la morale. A cela Molière, dans *Dom Juan*, répond que dans l'attente du respect, le pauvre peut mourir de faim.

La pauvreté caractérise la situation d'un individu qui ne dispose pas des ressources suffisantes pour lui permettre de satisfaire ses besoins fondamentaux et de se développer normalement.

En France, plus de 8 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Mais au-delà de cet indicateur, la pauvreté se manifeste chaque jour. Qui n'a pas rencontré des personnes dépourvues de logement devant vivre dans la rue ou qui connaissent des difficultés pour se nourrir ?

Le Département est le "chef de file" en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. La lutte contre la pauvreté est donc une **de ses premières préoccupations**. Des associations d'aide aux personnes en difficulté tentent aussi d'apporter des réponses à l'urgence humanitaire. Chaque année, notre collectivité **soutient financièrement** leurs actions à hauteur de **170 000 € au titre de l'aide alimentaire.**

Avec le RSA, les départements concourent à la lutte contre le manque de ressources financières. Mais ce qu'induit la pauvreté exige bien d'autres actions car elle exclut de la société, isole et rend difficile la possibilité de reprendre pied. Il s'agit au-delà d'un soutien immédiat de **permettre au plus grand nombre d'accéder à un emploi durable** en utilisant toute la palette de moyens disponibles. C'est à cela que souhaite répondre la politique d'insertion départementale.

Par exemple, **le volontarisme de notre collectivité** dans l'expérimentation du « Territoire zéro chômeur de longue durée » à Thiers fait ses preuves pour aider ces personnes à trouver un emploi durable.

Nous nous félicitons d'ailleurs que le plan pauvreté du gouvernement aille dans le bon sens en souhaitant étendre ce dispositif. De plus, **ce plan s'appuie sur des innovations lancées auparavant et qui ont montré leur efficacité.**

Gardons cependant à l'esprit que la **tâche est immense**, que les départements y ont un **rôle déterminant** et que la dimension humaine doit primer sur une approche seulement comptable.

Nous demandons à l'Etat de mettre les **moyens financiers adéquats** afin de **répondre efficacement** aux besoins des plus démunis.

CONTACT
Tél. : 04 73 42 23 85

LE PRÉSIDENT : PIERRE DANEL

Les élus du groupe › Claude Boilon - Catherine Cuzin (Aigueperse), Nicole Esbelin - Bernard Sauvade (Brassac-les-Mines), Valérie Bernard - Alexandre Pourchon (Clermont-Fd 1), Gérald Courtadon - Manuela Ferreira De Sousa (Clermont-Fd 2), Pierre Danel - Sylvie Maisonnet (Clermont-Fd 3), Dominique Briat - Damien Baldy (Clermont-Fd 4), Jean-Yves Gouttebel - Elise Serin (Clermont-Fd 5), Nadine Déat - Patrick Raynaud (Clermont-Fd 6), Monique Pouille (Cournon-d'Auvergne), Serge Pichot - Emilie Vallée (Gerzat), Florent Moneyron - Eric Gold (Maringues), Gilles Pétel - Bernadette Troquet (Les Martres-de-Veyre), Jean-Luc Coupat - Dominique Giron (Les Monts du Livradois), Gérard Bétenfeld - Nathalie Cardona (Pont-du-Château), Pierrette Daffix-Ray - Laurent Dumas (Saint-Eloy-les-Mines), Elisabeth Crozet, Olivier Chambon, Antoine Desforges - Jeanne Espinasse (Vic-le-Comte)

UNION DES RÉPUBLICAINS

L'Europe, c'est aussi du concret : le Fonds social européen

Les Départements sont les chefs de file en matière d'action sociale. A ce titre, les politiques départementales concernent des publics fragiles comme par exemple l'enfance, les personnes handicapées, les personnes âgées ou les personnes bénéficiant de prestations d'aide sociale comme le revenu de solidarité active.

A l'heure où une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté est lancée au niveau national, **les Départements sont souvent les premiers acteurs publics, avec les communes, pour aider les personnes en difficultés.**

Ce rôle de premier plan peut se traduire par la mise œuvre d'une politique en matière d'insertion et de retour à l'emploi. Ce que l'on sait moins, **c'est la participation de l'Europe** dans ce domaine d'action.

Le Fonds social européen (FSE) est le principal levier financier de l'Union européenne pour la promotion de l'emploi.

Le FSE bénéficie ainsi aux groupes les plus exposés au chômage et à l'exclusion, comme les chômeurs de longue durée, les personnes sans qualification éloignées de l'emploi, les habitants de territoires peu attractifs.

Le FSE n'accorde pas d'aide directement aux personnes individuelles mais **les fonds sont versés aux organismes de formation, à des associations ou à des collectivités territoriales ayant la compétence insertion.**

C'est ainsi le cas pour le Département du Puy-de-Dôme : en tant que chef de file de l'insertion, notre collectivité est gestionnaire de ce fonds qui **permet notamment de financer des actions relatives à l'insertion par l'activité économique.**

Ce soutien financier permet un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés d'insertion, de mobilité. Le Département peut bénéficier de financements de près de 10 millions d'euros pour une période déterminée.

L'Europe peut paraître éloignée des préoccupations liées aux compétences sociales exercées par le Département du Puy-de-Dôme. Pourtant, le FSE démontre l'accompagnement de cette même Europe sur des actions bien concrètes relevant de notre collectivité départementale.

CONTACT
groupeUR@puy-de-dome.fr • Tél. : 04 73 42 23 11
www.uniondesrepublicains.org

LE PRÉSIDENT, JEAN MARC BOYER

Les élus du groupe › Valérie PRUNIER - Michel SAUVADE (Ambert) - Eléonore SZCZEPANIAK - Pierre RIOL (Aubière) - Anne-Marie PICARD - Jean-Paul CUZIN (Beaumont) - Colette BETHUNE - Flavien NEUVY (Cébazat) - Marie-Anne MARCHIS - Jean PONSONNAILLE (Chamalières) - Anne-Marie MALTRAIT - Lionel CHAUVIN (Châtel-Guyon) - Jocelyne BOUQUET - Bertrand BARRAUD (Issoire) - Martine BONY – Jean Marc BOYER (Orcines) - Stéphanie FLORI-DUTOUR - Jean-Philippe PERRET (Riom) - Audrey MANUBY - Lionel MULLER (Saint-Ours-les-Roches)

FRONT DE GAUCHE ET GAUCHE CITOYENNE

Déserts médicaux : les centres de santé, un outil à saisir et à soutenir

Dans le département du Puy-de-Dôme, comme dans de très nombreux territoires en France, **la désertification médicale, avec les difficultés croissantes d'accès aux soins, figure parmi les premières préoccupations des habitants.** Face à l'évolution de la démographie médicale, au souhait de plus en plus de médecins de privilégier l'activité salariée plutôt que l'exercice libéral, à leur aspiration d'accéder à une meilleure qualité de vie, l'outil que constituent les centres de santé peut être l'une des réponses au problème des déserts médicaux.

Qu'est-ce qu'un centre de santé ?

Il s'agit d'une structure* dans laquelle, à la différence par exemple des maisons de santé, les médecins sont salariés et non pas libéraux. C'est un élément d'attractivité, qui présente l'intérêt du salariat, de l'exercice regroupé, de la coordination médicale et du travail d'équipe, notamment pour une génération de soignants caractérisée par sa féminisation.

Cette structure a un gestionnaire (mutuelle, association, établissement de santé et, depuis 2018, collectivités territoriales) qui assure son fonctionnement, libérant les médecins des tâches administratives leur permettant ainsi de se consacrer au seul travail médical. Ces centres de santé peuvent aussi être adossés à des hôpitaux de proximité ou à des EHPAD déjà existants sur les territoires.

Pourquoi soutenons-nous cet outil ?

Le centre de santé répond à la fois aux attentes de la nouvelle génération de praticiens, tout en assurant ses missions de prévention, de diagnostic et de soins et contribue à la permanence des soins ambulatoires.

Les centres de santé sont financés par les actes réglés par la Sécurité sociale sur la base des tarifs conventionnés des médecins libéraux. Au moment de leur création, l'engagement financier de l'ensemble des collectivités et des gestionnaires parapublics est nécessaire pour conforter leur installation.

Pour preuve, **l'initiative ambitieuse portée par le Conseil départemental de Saône-et-Loire**, qui vient de mettre en place le premier centre de santé départemental de France. Avec son réseau de 4 centres de santé territoriaux et des antennes avec accès aux soins dans de nombreuses communes en grave déficit de médecins généralistes, **il constitue un exemple sur lequel nous pouvons nous appuyer.**

Avec ses compétences fortes en matière sociale et médico-sociale, **nous souhaitons que notre Département s'investisse** - *même si ce n'est pas l'une de ses compétences obligatoires* - **en soutenant le déploiement de centres de santé, de façon à améliorer l'offre de santé sur nos territoires.**

*(cf. décret et arrêté du 27/02/2018, J.O. du 13/01/2018).

CONTACT
fdg.gc.cd63@gmail.com • Tél. : 04 73 42 25 26

LES CO-PRÉSIDENT-E-S : JOCELYNE GLACE LE GARS, GREGORY BONNET

Les élus du groupe › Jocelyne Glace Le Gars – Jacky Grand (Billom), Caroline Dalet (Maringues), Clémentine Raineau – Grégory Bonnet (Saint-Georges de Mons)

GROUPE « DIVERS GAUCHE 63 »

Cause commune pour les élus-es de proximité

La vague de démissions de maires et d'équipes municipales continue à déferler.

Le milieu rural et les petites communes sont particulièrement touchés par un sentiment de désarroi légitime au vu du travail que ces élus-es de proximité fournissent et du peu de considération que le pouvoir central leur accorde. Disparition des services publics, baisse des dotations, incertitudes quant à la compensation de la suppression de la taxe d'habitation, affaiblissement des marges de manœuvre des municipalités et besoins croissants des habitants… Le mandat de maire est aujourd'hui particulièrement difficile. Ainsi, beaucoup d'élus-es se posent des questions quant au sens de leur engagement municipal.

Puisque les maires démissionnent, et que les communes ne sont plus capables de répondre aux besoins des administrés-es, la commune elle-même n'aurait plus vraiment de raison d'être. Voilà l'habile et cynique manipulation dialectique qui nous menace aujourd'hui.

Alors que le maire est le premier représentant de la République au niveau local, sa démission est l'illustration même d'une République qui va mal. L'État, défaillant, abandonne peu à peu ses missions de sécurité, d'éducation et de santé.

Cette situation inquiétante se rapproche fâcheusement de celle des départements de France.

Privés de bon nombre de dotations depuis plusieurs années, aujourd'hui menottés par les orientations budgétaires du gouvernement, les marges de manœuvre s'effritent. Impossible dans ce contexte de subvenir pleinement aux attentes des Puydomois-es. La conséquence pourrait être celle de la disparition de l'échelon départemental qui, à l'instar des petites communes, permet de conserver le lien entre politique et proximité.

Cette situation de restriction budgétaire est née de ce fameux serpent de mer qu'est la dette publique et sert de bon prétexte pour assommer les citoyens-nes et les collectivités avec des politiques d'austérité. Chimère libérale, l'objectif de réduction des dépenses publiques n'est en réalité qu'illusion. Ce sont en réalité les recettes qui s'amenuisent. En allégeant la fiscalité des plus riches et des grandes entreprises, le gouvernement et sa majorité parlementaire contribuent largement à appauvrir la France.

Alors que l'État se désengage dans de nombreux domaines, les associations et nombre de citoyens œuvrent au quotidien pour apporter des réponses pertinentes et innovantes aux urgences sociales et écologiques qui se dressent devant nous. La politique se doit d'être le réceptacle et le débouché des aspirations citoyennes mais doit permettre également à l'ensemble des élus-es de la République de pouvoir pleinement exercer leurs mandats. En ce sens, les conseillers-es départementaux-ales du Groupe Divers Gauche 63 expriment leur entière solidarité à celles et ceux qui transforment notre avenir et agissent pour l'intérêt général.

CONTACT
groupediversgauche63@gmail.com
Tél. : 04 73 42 38 89

Les élus du groupe › Lionel Gay, Président du groupe Divers Gauche 63
Annie Chevaldonné, Monique Rougier, Bertrand Pasciuto

EXPOSITION & ANIMATIONS

14-18

La guerre s'écrit au féminin

DU 5 NOVEMBRE AU 14 DÉCEMBRE 2018

à l'Hôtel du Département – Hall René-Cassin
24 rue Saint-Esprit – 63000 Clermont-Ferrand
Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h – Entrée gratuite

PUY-DE-DOME.FR CULTURE

14 — 18 Mission CENTENAIRE

MICHELIN
UNE MEILLEURE FAÇON D'AVANCER

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

© PHOTOTHÈQUE DU C.D.T. / JEAN VOUTTE/HANDAS